



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

élèves

Question écrite n° 98674

Texte de la question

Mme Luce Pane alerte M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le coût de la rentrée universitaire de 2016. Dans son estimation annuelle du coût de la rentrée scolaire, la Confédération syndicale des familles fait état d'une rentrée universitaire plus chère que l'inflation. Elle estime même que poursuivre ses études après le lycée peut être considéré comme un luxe pour beaucoup de familles. En effet, si les bourses et les allocations personnalisées au logement permettent de couvrir une partie des dépenses, elles ne peuvent combler l'ensemble des dépenses induites par l'entrée d'un étudiant dans l'enseignement supérieur. Les syndicats étudiants constatent également une hausse des coûts induits par la rentrée universitaire. C'est pourquoi elle aimerait connaître les mesures prises par le Gouvernement pour répondre à cette situation.

Données clés

Auteur : [Mme Luce Pane](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98674

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 septembre 2016](#), page 7871

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)